

**ADM 22**

République Démocratique du Congo



**MINISTÈRE DES MINES**

*Le Ministre*

**URGENT**

Kinshasa, le 11 DEC 2014

N° CAB.MIN/MINES/01/1553/2014

**Transmis** copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement (Avec l'assurance de ma haute considération) à Kinshasa/Gombe
  - ✓ - Monsieur le Ministre du Plan & Révolution de la Modernité
  - Monsieur le Ministre des Finances (Tous) à Kinshasa/Gombe
  - Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC à Kinshasa/Gombe
- 

**Objet** : Confirmation de Recette  
Pas de porte Sicomines  
2012

A Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo à Kinshasa/Gombe

Monsieur le Gouverneur,

En 2012, la Société Sicomines, suite aux engagements pris avec la Gécamines, avait versé la somme de 175.000.000 USD (dollars américains cent septante cinq millions) en paiement d'un pas de porte.

Ce montant a été versé en deux tranches (50 millions puis 125 millions) à la Banque Centrale comme en témoigne les Swift en annexe.

A cet effet, pour besoin de traçabilité et de réconciliation des déclarations faites dans le cadre du Rapport ITIE-RDC portant sur l'exercice 2012 qui doit être publié le 24 décembre courant, je vous demande de bien vouloir confirmer à l'intention de l'Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration de ce rapport, que le compte de la Banque Centrale a été bel et bien crédité du montant ci-haut indiqué.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Martin KABWEZI LU**

1<sup>er</sup> Vice-Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC



MINISTÈRE DES MINES

*Le Ministre*

**URGENT**

Kinshasa, le 11 DEC 2014

N° CAB.MIN/MINES/01/1554/2014

**Transmis** copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement (Avec l'assurance de ma haute considération) à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Ministre du Plan & Révolution de la Modernité
- Monsieur le Ministre des Finances (Tous) à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC à Kinshasa/Gombe

**Objet** : Confirmation de Recette  
Pas de porte Frontier  
2012

A Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo à Kinshasa/Gombe

Monsieur le Gouverneur,

Il me revient qu'en 2012 le Ministère avait généré une recette de 101.500.000 USD (dollars américains cent un millions cinq cent mille) au titre de pas de porte payé par la Société Frontier Sprl à l'Etat congolais pour l'obtention du Périmètre Minier ayant couvert le Permis d'Exploitation 12160.

En date du 30 juillet 2012, Frontier Sprl a versé à la Banque Centrale du Congo pour le Compte Général du Trésor la somme sus évoquée dont le Swift est en annexe.

A cet effet, pour besoin de traçabilité et de réconciliation des déclarations faites dans le cadre du Rapport ITIE-RDC portant sur l'exercice 2012 qui doit être publié le 24 décembre courant, je vous demande de bien vouloir confirmer à l'intention de l'Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration de ce rapport, que le compte de la Banque Centrale a été bel et bien crédité du montant ci-haut indiqué.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Martin KABWELULU**

1<sup>er</sup> Vice-Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

